

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N ° 60 – Le 6 février 2008

Les propositions salariales du gouvernement : Une base de départ pour les négociations dans la fonction publique.

E. WOERTH et A.SANTINI viennent de communiquer aux organisations syndicales, leurs propositions préalables à la négociation salariale dans la fonction publique (voir pièce jointe). Cette proposition comprend plusieurs volets dont une proposition d'augmentation du point d'indice de **0,5 %**. La CFTC FAE regrette que cette proposition ait été transmise à la presse, avant d'être notifiée aux organisations syndicales. Elle considère également qu'une proposition d'augmentation de 0,5% (au titre de l'année 2008) du point d'indice est insuffisante et ne constitue qu'une base de départ à la négociation. Enfin l'annonce d'une augmentation de 3,7 % du pouvoir d'achat des fonctionnaires (incluant le GVT) est un « trompe l'œil » qui ne peut cacher de réelles pertes de pouvoir d'achat.

Les propositions du gouvernement

Le gouvernement déclare que le pouvoir d'achat moyen des fonctionnaires augmentera de l'ordre de 3,7 % en 2008.

En réalité l'évolution du point d'indice n'est que de **0,5 %** au 1^{er} mars 2008 (soit 0,44% sur l'année 2008). La valeur annuelle du traitement afférent à l'indice 100 sera donc portée à 5468,34 euros .

Pour le reste le gouvernement prend en compte :

- Le GVT (Glissement Vieillesse Technicité : Avancements automatiques à l'ancienneté et promotions) : **2%**
- Des mesures catégorielles et « l'intéressement financier des fonctionnaires pour le non remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant en retraite » : **0,5%**
- Les mesures liées à la rémunération des heures supplémentaires : **0,42%**
- Des mesures diverses : **0,35%**

S'ajoutent à ces propositions diverses mesures dont le « dispositif de garantie du pouvoir d'achat. »

Les propositions gouvernementales prévoient au total :

- **Un volet méthodologique : Donner un nouveau cadre à la discussion salariale.**

Il comprend des mesures concernant le calendrier et le champ des discussions salariales

- **Un volet relatif au dispositif de garantie du pouvoir d'achat.**
- **Un volet relatif à l'évolution du point d'indice.**
- **Un volet relatif à la valorisation de l'engagement professionnel des fonctionnaires.**

Il comprend des mesures concernant :

- la prise en compte du mérite et de la performance dans les déroulements de carrière,
 - la réorientation de la politique indemnitaire,
 - l'assouplissement et la diversification des modalités de consommation des jours de travail supplémentaires épargnés (par exemple instauration d'une « sortie en épargne retraite » ou le paiement des jours épargnés).
- **Un volet relatif à l'amélioration de la politique sociale pour mieux prendre en compte les besoins des agents.**

Il comprend des mesures visant à :

- Mieux tenir compte des besoins liés au logement dans les grandes agglomérations.
- Mieux tenir compte des besoins liés à la restauration de certains agents.
- Accompagner la montée en charge du nouveau dispositif de protection sociale complémentaire.

Au total la CFTC-FAE considère cet ensemble de mesures comme une base pour de vraies négociations, prévues le 18 février prochain.